

Eau de Paris adopte son budget pour 2019 : prix de l'eau stabilisé, 272 M€ d'investissements d'ici 2020, une stratégie d'investissement dynamique et raisonnée pour les 20 prochaines années.



Dans sa séance du 14 décembre, le conseil d'administration d'Eau de Paris a voté pour 2019 la stabilité du prix l'eau potable à Paris. Il reste aujourd'hui le plus bas du territoire métropolitain. La part "eau potable" de la facture d'eau en 2019 est fixée à 1,0063 €/m³ HT depuis 2017. En 2019, le prix de l'eau restera ainsi inférieur de près 4% en valeur nominale à ce qu'il était au moment de la remunicipalisation en 2010. Cette stabilisation du prix de l'eau est le résultat d'une démarche énergique de performance économique, qui permet de garantir un juste coût de l'eau, conformément aux objectifs et aux valeurs de l'entreprise publique. Au global, le prix du mètre cube d'eau (incluant la part eau potable, la part assainissement et la part taxes) s'élève à 3,43 €/m³ TTC hors abonnement, soit une baisse globale du prix de l'eau de 1,7%.

La maîtrise du prix, enjeu pour assurer l'accès de tous à un bien commun, va de pair avec un investissement dynamique, porté à 272 millions d'euros sur les deux prochaines années.

Les exercices 2019 et 2020 verront ainsi des opérations majeures s'accélérer, telles que le renouvellement de la chaîne de comptage, la création d'une seconde filière pour l'usine d'Orly, pièce stratégique du dispositif d'alimentation en eau de l'agglomération parisienne ou encore d'importantes opérations de renouvellement du réseau de distribution autour des travaux pour le tram à l'ouest de Paris.

L'entreprise publique a également présenté sa **stratégie d'investissement 2020-2038**. Cette dernière s'articule autour d'une idée forte : l'ère des grands travaux est révolue. L'heure est à l'innovation et l'**optimisation de l'outil industriel**, en intégrant la **révolution numérique**, la **transition écologique** et la **modernisation du service à l'utilisateur**. Le schéma directeur est le fruit d'une démarche participative originale et d'une volonté de faire des choix éclairés et en toute indépendance. Le schéma directeur sera décliné dans un programme pluriannuel d'investissement 2021-2026.

Pour relever l'ensemble de ces défis, Eau de Paris s'engage dans un **nouveau cycle d'innovation**. A l'image de la plateforme d'open innovation mise en ligne, où l'entreprise diffuse depuis novembre 2018 des appels à solutions innovantes auprès des start-ups, PME et grandes entreprises. C'est en multipliant les expérimentations, en inventant ensemble de nouvelles façons de valoriser son exceptionnel patrimoine, en questionnant ses pratiques, en croisant ses savoir-faire avec des partenaires de tous horizons qu'Eau de Paris relèvera les défis d'une ville toujours plus connectée, résiliente et inclusive.

La **bonne santé financière** d'Eau de Paris et sa capacité à investir et à innover pour les générations futures tout en poursuivant son engagement social en faveur de "l'accès à l'eau pour tous" montre, à l'aube du dixième anniversaire de la régie, que le pari de la remunicipalisation et de l'intégration des métiers, de la source au consommateur, est gagné.

A cette occasion, Célia BLAUEL, Présidente d'Eau de Paris s'est félicitée « *de la solidité de l'entreprise publique qui permet, en particulier grâce à une gestion rigoureuse et transparente, d'aborder l'avenir avec sérénité, mais également de confirmer l'engagement pris l'année dernière de maintien à son niveau actuel du prix de la part eau, déjà le plus bas de la métropole, jusqu'à la fin de la mandature.* »

Première entreprise publique d'eau en France, Eau de Paris délivre chaque jour une eau d'excellente qualité, au prix le plus juste à ses 3 millions d'utilisateurs.

Captage, traitement, distribution, relation client : chaque étape du cycle de l'eau est exercée par les quelque 900 collaborateurs d'Eau de Paris, pour un service toujours plus performant et innovant. Engagée pour la protection de l'eau, de la biodiversité et du climat, Eau de Paris gère durablement ses ressources et son patrimoine, en collaboration avec les partenaires locaux.

www.eaudeparis.fr

CONTACT PRESSE :

Dorothee Bompont
01 58 06 35 92 - 06 24 90 23 13
presse@eaudeparis.fr

• Suivez-nous sur :



#EauDeParis

Les 4 axes d'un investissement raisonné et durable



L'amélioration continue d'un service public centré sur l'utilisateur

DÉFIS

- 1. Un approvisionnement en eau** des Parisiens **de haute qualité** et sécurisé pour longtemps
- 2. Des installations protégées** contre les risques émergents
- 3. Une traçabilité et transparence complètes** pour un service adapté aux nouvelles attentes des clients et usagers

OBJECTIFS

Une eau **100 % conforme**
92 % d'utilisateurs satisfaits



Développement durable et climat, les défis du siècle

DÉFIS

- 7. Une qualité des eaux brutes restaurée** pour préserver la ressource et la transmettre aux générations futures
- 8. Un service d'eau qui anticipe et s'adapte** aux effets du changement climatique et réduit de manière continue son empreinte écologique
- 9. Une entreprise publique à la pointe de la transition écologique** et de la résilience de Paris et des territoires de présence

OBJECTIFS

100 % des espaces naturels en gestion écologique
100 % des continuités des trames écologiques rétablies
Une résilience renforcée pour Paris et la métropole

2020

2038



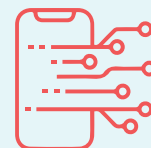
Une gestion patrimoniale tournée vers la donnée

DÉFIS

- 4. Un patrimoine transmis aux générations futures** en ordre de marche et à l'état de l'art
5. Une transition maîtrisée vers **l'entreprise 4.0**, digitalisée et data-centrée
- 6. Des investissements plus durables** en tirant parti du modèle intégré et des complémentarités entre exploitation, maintenance et investissement

OBJECTIFS

92 % de rendement
120/120 indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable



Une organisation performante et attractive

DÉFIS

- 10. Une recherche permanente de performance** pour une eau toujours au juste coût
- 11. Une politique de santé, de sécurité et de qualité de vie au travail** de référence
- 12. Le développement d'une culture d'innovation**, dans tous les domaines d'activité

OBJECTIFS

2/3 des agents équipés d'outils de mobilité
5 : taux de fréquence d'accidents du travail